

## Procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal du 22 février 2024

Absents excusés : Louise FAINDT (pouvoir à Dominique PERRIER), Claude MARGUIER (pouvoir à Paul RUCHET) et Donatienne CORDIER.

Absents non excusés : Maryline BORDY, Vicky ESTUR, Laurence-Isabelle LOUYS, Christine PUGIN et Damien TALLANDIER.

Secrétaire de séance : Jean-Luc BORNE.

La séance est ouverte à 20h00 et levée à 22h15.

### **I –Projet d’installation d’une centrale photovoltaïque : présence d’Opale**

Les conditions de quorum étant réunies, le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal le projet de centrale photovoltaïque au sol sur des parcelles du domaine privé de la Commune, dont la société OPALE ENERGIES NATURELLES a le développement en charge, en vertu de la délibération de ce Conseil Municipal adopté le 12 mai 2023.

La centrale photovoltaïque a pour but la fourniture d’énergie verte et locale. Elle devrait se situer sur un terrain recensé dans l’Inventaire historique des sites industriels et activités de service (BASIAS) d’une surface maximale de 2,5 hectares pouvant accueillir une puissance installée d’environ 2,31 MWc.

Planning prévisionnel :

Second trimestre 2024	Dépôt du permis de construire
Année 2024/2025	Instruction du permis de construire avec réalisation d’une enquête publique
2026	Début des travaux

Le projet de promesse de bail emphytéotique avec constitution de servitudes sous conditions suspensives sera soumis au Conseil municipal lors de la réunion du 21 mars 2024. Préalablement, le projet sera étudié par la commission « Environnement »

Il est pour l’instant demandé au Conseil municipal d’autoriser l’adhésion à une société de projet au capital de 5 000 € avec une part détenue par la commune.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal par 15 voix « pour », 0 voix « contre » et 0 abstention :

- ACCEPTE l’adhésion à la société de projet.

**Délibération 2024\_02\_01**

### **II –Approbation du compte-rendu du 25 janvier 2024** : à l’unanimité

### **III – Urbanisme**

#### A- Départ dossiers vers CCPHD

1) <u>Certificat d’urbanisme</u>		
PERGAUD Jérémie	11 rue du Chêne	Construction d’une maison
2) <u>Permis de construire</u>		
ALONSO Jacinto	8 rue des Oiseaux	Maison d’habitation
SERAFINI Gaël	36 rue d’Oupans	Pergola bioclimatique
3) <u>Déclarations préalables</u>		
MAIGNARD Jérôme	12 rue des Tilles	Pergola
CICAR	4 rue Plainechaux	Panneaux photovoltaïques

## B- Retour dossiers CCPHD

### Déclaration préalable

SCI SBG INVEST 2

2 rue de Bermotte

Remplacement porte garage

**Refus**

## C- Présentation projet Saulnier

La Sarl SFHN a présenté deux projets de construction de maisons en bande :

- maisons accolées avec 1 garage et 2 places de parking extérieures
- maisons accolées avec 2 places de parking sous chaque habitation

Le premier projet obtient la préférence.

## D- PLUI

Il sera validé lors de la prochaine réunion du Conseil communautaire du 18 mars. Le préfet disposera alors d'un délai maximum de 2 mois pour arrêter le document.

## IV – Subvention « Maison Grand »

Un tiers-lieu a été créé dans la maison Grand en mars 2022, ayant pour but de développer « un espace inclusif d'innovation, de rencontre, de partage et de culture, [se voulant] intergénérationnel, collaboratif et créatif. ».

Forte de 140 adhérents, coordonnée par 12 administrateurs et animée par une trentaine de personnes, la maison affiche un dynamisme certain.

Pour permettre le développement des activités, la maison doit faire l'objet de travaux de réhabilitation conséquents, qui pour certains pourront être entrepris par le biais de chantiers participatifs et donc par des bénévoles afin de limiter le coût financier.

Afin de couvrir l'achat des premiers matériaux et les dépenses courantes, la « Maison Grand » sollicite le versement d'une subvention d'un montant de 5 000 €.

Le Conseil municipal accepte à l'unanimité.

**Délibération 2024\_02\_02**

## V – Gratification stagiaire

Vu la convention de stage entre le Centre Européen de Formation et la Commune pour la période suivante :

- Du 15 janvier au 16 février 2024 à taux plein

Pour ROUX Tiphanie

Une gratification est proposée pour la somme de 150 €.

Les crédits nécessaires seront inscrits au chapitre 012 Nature 648.

A l'unanimité, le Conseil municipal accepte.

**Délibération 2024\_02\_03**

## VI – Vente de bois

▪ Vente de bois à Monsieur ROUSSEL Bernard pour la somme de 24 € correspondant à 3 stères. Un titre sera émis.

Accepté par 15 voix « pour », 0 voix « contre » et 0 abstention.

**Délibération 2024\_02\_04**

Affouage : Les grumes ont été débardées tardivement, ce qui entraîne un retard dans l'attribution de l'affouage. Il est espéré une distribution de l'affouage d'ici la fin du mois de février.

## VII – Tirage jury d'assises

Jury d'assises 2025 : le tirage au sort a un caractère public.

3 personnes ont été tirées au sort :

- RIGAUD Florence
- GIRARDET Franck

## **VIII – Questions et informations diverses**

- Rénovation/extension périscolaire à l'espace Douge : l'architecte Philippe DONZÉ présentera une esquisse le 21 mars, l'Avant-Projet Définitif fin avril et une rencontre devrait avoir lieu avec les différents financeurs au mois de mai.
- Réhabilitation et extension de l'ancien presbytère en mairie et médiathèque : l'atelier HATON Architectes rendra un Avant-Projet Sommaire (APS) le 11 mars avec présentation le 15 mars.
- Aménagement de la place : l'entreprise VERDI présentera 2 esquisses le 11 mars.
- Flamme olympique : Passage de la flamme le 25 juin au Gouffre de Poudrey.  
Pour préparer cette manifestation, un Comité de Pilotage (COFIL) a été créé. Prochaine réunion le 12 mars à 20h00 à la mairie.
- Demande autorisation de stationnement : en sa qualité de conducteur de taxi, M. Jean-Pierre VIENNET demande une autorisation de stationnement (ADS). L'ADS permet aux conducteurs de taxi de faire de la « maraude », c'est-à-dire d'arrêter leur véhicule, de le stationner ou de la faire circuler sur la voie ouverte à la circulation publique en quête de clientèle dans le ressort de l'autorisation défini par l'autorité compétente.  
De plus amples renseignements seront apportés lors de la prochaine réunion de Conseil afin de délibérer.
- Prochaine réunion de Conseil : jeudi 21 mars 2024 à 20h00 à l'espace socio-culturel.

Le Maire  
Paul RUCHET

Le secrétaire de séance  
Jean-Luc BORNE

<b>Liste des délibérations</b>
2024_02_01 : Centrale photovoltaïque – Adhésion à une société de projet 2024_02_02 : Subvention « Maison Grand » 2024_02_03 : Gratification stagiaire 2024_02_04 : Vente de bois